

Orsay, le 11 juillet 2019

## L'Université Paris-Sud et l'Apec signent un partenariat en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés



Signature de la convention de partenariat entre l'Université Paris-Sud et l'Apec © UPSud

**Alain Sarfati, Président de l'Université Paris-Sud et Guy Gustin, délégué régional Apec Île-de-France viennent de signer une convention de partenariat engageant les deux établissements à déployer un dispositif d'actions dédiées à l'insertion professionnelle des étudiantes et étudiants et des diplômé-e-s de l'Université Paris-Sud.**

En favorisant l'accès à l'information, le partenariat établi entre l'Université Paris-Sud et l'Apec a pour objectif de faciliter l'accès au premier emploi. À travers ce partenariat, l'Université Paris-Sud s'engage notamment à sensibiliser ses étudiants au rôle de l'Apec et à l'accompagnement qu'elle leur propose. L'Apec intervient, de son côté, lors de conférences organisées au cours de l'année et met également à disposition différentes ressources et outils pédagogiques (vidéos, tutoriels, guide, etc.) Testée il y a quelques mois, une permanence mensuelle de l'Apec sur les campus universitaires d'Orsay et de Sceaux sera pérennisée, afin de favoriser les échanges avec les consultant-e-s. La convention signée ce mercredi 10 juillet 2019 concerne l'année universitaire 2019/2020 et un premier bilan sera dressé en juillet 2020.

### Contacts Presse :

#### Université Paris-Sud

Cécile Pérol  
01 69 15 41 99  
06 58 24 68 44  
cecile.perol@u-psud.fr

#### APEC

Mendrika Lozat  
01 40 52 22 06  
mendrika.lozat@appec.fr

*« Avec ce partenariat, nous souhaitons favoriser l'employabilité des jeunes diplômés, qui rappelons-le, représente 1 embauche de cadre sur 5 en 2019. Nous mettons à leur disposition notre connaissance des entreprises et des besoins des recruteurs. Notre objectif est d'aider les étudiants à valoriser leurs compétences et à tirer ainsi parti de la vitalité du marché de l'emploi cadre »* déclare Guy Gustin, délégué régional Apec Ile-de-France.

*« L'université compte parmi ses missions l'orientation et l'insertion professionnelle pour l'ensemble de ses étudiants. L'Université Paris-Sud en a fait une de ses priorités et s'est dotée d'une Direction de l'Orientation Professionnelle et des Relations Entreprises (DOPRE) qui mène des actions diverses pour préparer les étudiants au monde du travail en collaboration avec les composantes universitaires et ses partenaires. La convention de partenariat signée ce jour avec l'Apec en est une illustration. »* expose Alain Sarfati, Président de l'Université Paris-Sud.

### À propos de l'Apec

L'Apec, Association pour l'emploi des cadres, conseille les entreprises en leur proposant des services pour optimiser leurs recrutements et la gestion de leurs compétences internes. Elle accompagne les cadres tout au long de leur parcours professionnel ainsi que les jeunes diplômé-e-s. Son observatoire de l'emploi des cadres analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché de l'emploi cadre. L'Apec est un acteur du Conseil en Évolution Professionnelle (CÉP). L'Association, et ses 500 consultant-e-s, est présente, avec une cinquantaine de centres, en France métropolitaine et en Outre-mer. En savoir plus : [corporate.appec.fr](http://corporate.appec.fr)

### A propos de l'Université Paris-Sud

L'Université Paris-Sud est un acteur majeur de la ComUE Université Paris-Saclay. Pluridisciplinaire et à forte dominante scientifique et de santé, l'excellence de sa recherche est marquée par de nombreux prix internationaux, notamment dans le domaine des mathématiques (quatre médailles Fields entre 1994 et 2010) et de la physique (deux prix Nobel). L'Université Paris-

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sud est l'une des plus prestigieuses universités en Europe sur le plan de la recherche, elle se classe au Top 50 des universités de recherche dans le monde depuis 2012.

L'Université Paris-Sud rassemble 82 laboratoires reconnus internationalement et compte 30 plateformes technologiques. Son offre de formation est caractérisée par une forte intégration de la recherche dans ses cursus, de la Licence au Doctorat. L'Université Paris-Sud accueille 32 000 étudiants dont 2 600 doctorants et 5 200 étudiants étrangers en provenance de 145 pays, compte 4 300 enseignants, chercheurs et enseignants-chercheurs ainsi que 2 500 personnels ingénieurs, techniques et administratifs.

[www.u-psud.fr](http://www.u-psud.fr)



Signature de la convention de partenariat entre l'Université Paris-Sud et l'Apec par Guy Gustin, délégué régional Apec Île-de-France et Alain Sarfati, Président de l'Université Paris-Sud © Université Paris-Sud